

Carquefou

Des salariés s'associent et remontent leur miroiterie MCD-S

Licenciés en 2014, il n'aura pas fallu longtemps aux cinq collègues pour se réunir et monter, ensemble, leur entreprise de miroiterie. Aujourd'hui, ils parlent avenir, embauche et technologie.

Ces cinq-là ont fait le grand saut. En 2014, vingt-sept salariés étaient licenciés d'une entreprise de miroiterie, rue de Bel-Air, à la suite d'une mise en liquidation judiciaire.

En octobre 2015, forts de vingt-cinq ans d'expérience, Christian Cahagnon, Sébastien Le Gall, Nathalie Blanchard, Gilles Cremet et Patrick Clemente, professionnels déterminés, se sont associés à Pascal Do Santos pour créer, rue Sirius, leur Miroiterie concept design service (MCD-S).

Des techniciens inventifs et multicartes

L'entreprise est spécialisée dans la découpe de verre et s'adresse aux professionnels comme aux particuliers. « Nous sommes des transformateurs de produits verriers. Nous faisons de la gravure, de l'assemblage, comme la façade Atlantis, à Saint-Herblain, du laquage, du sablage, de la découpe, de la pose, présente Christian Cahagnon. Nous insérons des images, des décors entre deux verres. Nous faisons des vitraux, des planchers de verre lumineux, des garde-corps... Nous créons à la demande et cherchons des solutions techniques en veillant aux règles de sécurité et au respect des normes en vigueur. »

Attachés à la notion de service, pas étonnant que les associés aient inséré ce mot dans le nom de leur entreprise : « Nous accompagnons le particulier, l'artisan, l'architecte, de la conception à la réalisation de son projet. À nous de nous adapter au client pour essayer de répondre au mieux à sa demande. »

La révolution managériale qui dérange les banques

Consternés par l'accueil des grandes banques, ils se souviennent : « Nous avons fait huit banques. Toutes les grandes banques ont refusé notre projet parce que nous ne rentrions pas dans leurs cases. Certaines



Nathalie Blanchard, Gilles Cremet, Patrick Clemente de l'entreprise MCD-S sont très motivés « Tous, nous avons investi nos économies. Nous y croyons, nous sommes des professionnels. »

n'ont même pas répondu. »

Les anciens salariés ne voulaient pas de Scop (Société coopérative de production). Leur idée, c'était de créer une Sarl (Société à responsabilité limitée) à cinq associés. « Nous nous connaissons depuis vingt-deux ans. Notre objectif, si nous montions quelque chose, était que nous soyons tous responsabilisés dedans, que tout le monde soit associé pour voir les bilans, les achats... et décider. Seule la banque Tarneaud nous a suivis. »

Aujourd'hui, le travail ne manque pas et Christian Cahagnon ne peut s'empêcher d'espérer : « Si demain on pouvait reprendre les collègues restés sur le carreau... On les connaît, on sait ce qu'ils valent ! »

Contact. MCD-S, 3, impasse Sirius, ZI de Véga. Tél. 02 40 25 18 18 ; mcd-s.fr et contact@mcd-s.fr



Le miroir tenu par Patrick Clemente et Christian Cahagnon a été travaillé au sablage pour enlever l'argenteure sur les zones déterminées par le pochoir. « Nous pouvons graver les plaques funéraires, le bois, l'acier... », indique Patrick.



L'ordinateur est relié à une machine de coupe, dont la lame cutter coupe le vinyle pour obtenir un pochoir. Le pochoir de vinyle obtenu est posé sur la feuille de verre et définit la zone à sabler.